



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



FYP/141/A.1.rev
2 octobre 2019

Ordre du jour provisoire révisé du Forum des jeunes parlementaires

Lundi 14 octobre 2019, 14 h 30 – 18 h 30
Salle 3/0 (rez-de-chaussée), Bâtiment A, Centre Sava

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Election d'un membre du Conseil du groupe Asie-Pacifique**

Le Forum sera appelé à élire à son Conseil un membre du Groupe Asie-Pacifique (femme) pour pourvoir le siège de ce groupe géopolitique resté vacant à la 140^e Assemblée de l'UIP.
- 3. Rapports des pays sur la représentation des jeunes**

Les membres du Forum discuteront des évolutions récentes concernant la représentation des jeunes aux niveaux mondial et national. Les jeunes parlementaires réfléchiront aux succès et aux défis actuels, tireront des conclusions et feront des recommandations.
- 4. Contribution aux travaux de la 141^e Assemblée**

Les membres du Forum échangeront leurs points de vue dans la perspective des jeunes sur le thème du débat général de la 141^e Assemblée.

La Présidente du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire, Mme A. Vadai (Hongrie), les informera du rôle de ce Comité.

Les participants échangeront également leurs points de vue dans la perspective des jeunes sur le projet de résolution à l'examen à la 141^e Assemblée, intitulé *Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé.*
- 5. Rapport et discussion sur le plan de travail et les activités du Forum (2019-2020)**

Les membres du Forum discuteront des activités de l'UIP en appui à la représentation des jeunes depuis avril 2019 et examineront les activités prévues.

Ils seront informés des résultats de la sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires, et notamment des résultats des premiers "Pôle de formation" et "Café du mentorat" pour les jeunes parlementaires mis en place pendant la Conférence. Ils seront en outre invités à faire des propositions de thèmes pour de futures séances de formation à l'intention des jeunes parlementaires.

6. Préparatifs de la 142^e Assemblée (avril 2020)

Le Forum préparera la 142^e Assemblée en examinant les points inscrits à l'ordre du jour des Commissions permanentes de l'UIP : *Stratégies parlementaires pour renforcer la paix et la sécurité face aux menaces et aux conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences*, qui sera examiné par la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale ; et *Généraliser la numérisation et l'économie circulaire pour réaliser les ODD, et notamment la consommation et la production responsables*, qui sera examiné par la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce.

Conformément à l'article 6.1 de ses Règlement et modalités de travail, le Forum désignera des rapporteurs chargés de rédiger un rapport de synthèse du point de vue des jeunes sur le thème susmentionné.

7. Débat sur les politiques en faveur des jeunes

Le World Future Council décerne chaque année un prix pour récompenser des politiques exemplaires en faveur des générations futures. Cette année, le prix braquera les projecteurs sur les politiques qui autonomisent les jeunes grâce à des emplois décents et durables et qui leur permettent de participer à la vie civique et politique au bénéfice du développement durable et de la paix. L'UIP, le World Future Council, l'ONU et d'autres organisations ont collaboré pour recenser et valoriser les politiques les plus efficaces pour autonomiser les jeunes. Les noms des lauréats seront annoncés le mercredi 16 octobre 2019 à 15 heures, à l'occasion d'un volet spécial lors de la 141^e Assemblée de l'UIP à Belgrade.

Les participants examineront les bonnes pratiques en matière d'élaboration des politiques en faveur des jeunes. Le débat sera également l'occasion de recueillir les points de vue des jeunes parlementaires sur les éléments qui garantissent l'efficacité d'une politique en faveur des jeunes et sur les actions que les parlements peuvent entreprendre pour promouvoir des politiques et adopter des lois qui favorisent l'autonomisation des jeunes.

8. Divers